

QUÉBEC – Les délibérations se poursuivront pour une bonne semaine à Québec au procès des trois évadés du Centre de détention d'Orsainville.

Le juge affecté au procès de Serge Pomerleau, d'Yves Denis et de Denis Lefebvre, accusés notamment de trafic de stupéfiants, de complot et de gangstérisme, a accepté une demande du jury visant à entendre de nouveau le témoignage du déaltEUR au procès.

Le jury composé de six femmes et six hommes voulaient entendre certains segments du témoignage mais le juge a refusé. La nouvelle écoute de l'interrogatoire et du contre-interrogatoire devrait prendre une semaine.

Les détails de l'évasion ont été divulgués samedi, puisque les jurés étaient séquestrés, et que ces informations ne pouvaient plus influencer les délibérations. On y apprend notamment que les trois accusés auraient comploté pour se tuer l'un l'autre afin de s'emparer de montants d'argent.

Cet article [Procès des 3 évadés d'Orsainville: le jury entendra le témoignage du déaltEUR](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Procès des 3 évadés d'Orsainville le jury entendra le témoignage du déaltEUR](#)